



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 76716

Texte de la question

Mme Martine Aurillac appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les suites du rapport Hirsch. Martin Hirsch qui présidait un groupe de travail, rassemblant des représentants des partenaires sociaux, des associations de lutte contre l'exclusion et des représentants des collectivités territoriales et des administrations, sur le thème de « Familles, vulnérabilité, pauvreté » a remis son rapport au Gouvernement. Il en est ressorti quinze résolutions de nature économique, familiale, sanitaire et éducative. Parmi les nombreuses mesures proposées, on peut citer l'objectif de réduction zéro de la pauvreté des enfants, la volonté de combiner les revenus du travail et les revenus de la solidarité en créant un revenu de solidarité active (RSA), la création d'un service public de l'accueil des jeunes enfants, la volonté de loger les familles plus vite et mieux, le « gommage » des discriminations négatives dans l'éducation ou encore de faire des familles modestes, une priorité de la politique nutritionnelle. Or, comme on le sait, le Gouvernement a fait de l'emploi et de la politique en faveur des familles, deux de ses principales priorités. Un certain nombre de mesures en faveur des familles ont été déjà annoncées. Aussi, elle lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement quant aux suites qui vont être données à certaines des propositions faites dans le rapport Hirsch et plus particulièrement les mesures qui vont être prises en faveur des personnes qui ont des revenus modestes et qui sont en difficulté.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76716

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 octobre 2005, page 9905